

ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE

2 PLACE AUX HERBES

30700 UZES

BILAN au 31 décembre 2020

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Bilan détaillé	8
Compte de résultat détaillé	12
2. Annexe	17
Règles et méthodes comptables	19
Faits caractéristiques	21
Notes sur le bilan	22
Notes sur le compte de résultat	29
Autres informations	31
3. Liasse fiscale	33
2050 - Bilan Actif	34
2051 - Bilan Passif avant répartition	35
2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste	36
2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)	37
2054 - Immobilisations	38
2055 - Amortissements	39
2056 - Provisions inscrites au bilan	40
Détail des autres provisions pour risques et charges	41
2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	42
2058A - Détermination du résultat fiscal	43
2058B - Déficit, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	44
2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	45
2059A - Détermination des plus ou moins values	46
2059B - Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	47
2059C - Suivi des moins-values à long terme	48
2059D - Affectation des plus values à long terme	49
2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	50
2059F - Composition du capital social	51
2059G - Filiales et participations	52
2065 - Impôt sur les sociétés	53
2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	54

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	442 709
Total des ressources	22 454
Résultat net comptable (Excédent)	2 127

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à AVIGNON

Le 10/03/2021

SEGUIN Nathalie
Expert-Comptable

J.CAUSSE & ASSOCIES
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
91, Avenue de l'Arrousaire
BP 80622
84031 AVIGNON CEDEX
Tél. 04 90 13 88 50

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	6 240	4 839	1 401	1 768
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	8 400	5 355	3 045	4 725
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	137 049	106 336	30 714	42 250
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	25 813	22 837	2 976	4 542
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>	92		92	92
<i>Autres immobilisations financières</i>	5 730		5 730	5 430
Total I	183 324	139 366	43 958	58 807
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	1 333		1 333	11 563
<i>Autres créances</i>	15 915		15 915	100 525
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	379 972		379 972	121 687
<i>Charges constatés d'avance</i>	1 531		1 531	5 038
Total II	398 751		398 751	238 813
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	582 075	139 366	442 709	297 620
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	36 951	36 545
Excédent ou déficit de l'exercice	2 127	406
Situation nette (sous-total)	39 078	36 951
Subventions d'investissement	29 285	23 919
Total I	68 363	60 870
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	235 745	129 169
Total II	235 745	129 169
PROVISIONS		
Provisions pour charges	23 986	19 503
Total III	23 986	19 503
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 530	7 620
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 345	22 542
Dettes fiscales et sociales	50 569	57 881
Autres dettes	171	35
Total IV	114 615	88 078
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	442 709	297 620
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	114 615	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	11 703	41 848
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	650 048	675 250
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		637
Utilisation des fonds dédiés	10 751	43 990
Autres produits	2	4
Total I	672 504	761 729
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	246 868	363 153
Impôts, taxes et versements assimilés	4 950	4 357
Salaires et traitements	220 326	242 319
Charges sociales	53 172	90 947
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	26 133	24 173
Dotations aux provisions	4 483	4 653
Reports en fonds dédiés	117 327	35 971
Autres charges	14 491	11 201
Total II	687 749	776 775
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-15 245	-15 046
PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	41	91
Total IV	41	91
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-41	-91

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-15 287	-15 137
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		829
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	17 414	16 918
Total V	17 414	17 747
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		54
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 150
Total VI		2 204
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	17 414	15 543
Total des produits (I+III+V)	689 918	779 476
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	687 790	779 070
EXCEDENT OU DEFICIT	2 127	406

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
Concessions et droits similaires	6 240		6 240	6 240
Amortis. concess. & droits simil.		4 839	-4 839	-4 472
	6 240	4 839	1 401	1 768
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Autres immobilisat. incorporelles	8 400		8 400	8 400
Amortis. autres immobil. incorpor.		5 355	-5 355	-3 675
	8 400	5 355	3 045	4 725
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
Matériel technique	137 049		137 049	126 065
Amortis. matériel et outillage		106 336	-106 336	-83 815
	137 049	106 336	30 714	42 250
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
Matériel de bureau	11 263		11 263	11 263
Matériel informatique	14 084		14 084	14 084
Mobilier	466		466	466
Amortis. matér.bureau et informat.		11 263	-11 263	-11 263
Amortis.matériel informatique		11 108	-11 108	-9 542
Amortis. mobilier		466	-466	-466
	25 813	22 837	2 976	4 542
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>				
Parts B.C.C	92		92	92
	92		92	92
<i>Autres immobilisations financières</i>				
Dépôts et cautionnements	5 730		5 730	5 430
	5 730		5 730	5 430
Total I	183 324	139 366	43 958	58 807
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>				
Clients	1 333		1 333	11 563
	1 333		1 333	11 563
<i>Autres créances</i>				
Fournisseurs	261		261	1 087
Remb frais PAULINE MARQUES				207
Urssaf	3 705		3 705	
Subvention à recevoir	4 530		4 530	88 500
Tva déductible sur achats	94		94	1 252
Tva déductible sur frais généraux				215
Demande remboursement tva	5 540		5 540	4 787
Tva coll 2.1%	1		1	
Tva due intracommunautaire				94
Tva sur factures non parvenues	1 783		1 783	1 282
Divers - produits à recevoir				3 101

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Autres postes de l'actif circulant	15 915		15 915	100 525
<i>Disponibilités</i>				
Banque crédit coopératif	379 639		379 639	121 063
Caisse	294		294	584
Caisse billetterie	40		40	40
	379 972		379 972	121 687
<i>Charges constatés d'avance</i>				
Charges constatées d'avance	1 531		1 531	5 038
	1 531		1 531	5 038
Total II	398 751		398 751	238 813
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	582 075	139 366	442 709	297 620

Bilan détaillé

PASSIF

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau		
Report à nouveau (solde créditeur)	36 951	36 545
	36 951	36 545
Excédent ou déficit de l'exercice	2 127	406
Situation nette (sous-total)	39 078	36 951
Subventions d'investissement		
Subvention d'équipement	102 780	80 000
Sub. d'équipement inscrites au c/r	-73 495	-56 081
	29 285	23 919
Total I	68 363	60 870
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	235 745	129 169
	235 745	129 169
Total II	235 745	129 169
PROVISIONS		
Provisions pour charges		
Provisions pour départ retraite	23 986	19 503
	23 986	19 503
Total III	23 986	19 503
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts auprès établ. de crédit	1 530	7 620
	1 530	7 620
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs	45 427	10 188
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 918	12 355
	62 345	22 542
Dettes fiscales et sociales		
Personnel - rémunérations dues		
Remb frais salariés	2	
Remb frais JULIEN LAMAZE	69	168
Remb frais CARRATERO BEATRICE	42	
Dettes prov/congés payés	11 888	26 731
Provision sur CET	15 488	
Personnel - autres charges à payer	2 055	709
Urssaf		9 445
AFDAS formation	3 256	3 829
Audiens	3 027	3 127
Congés spectacles	512	554
Chomage intermittent	28	417
CMB - médecine du travail int.	104	
Mutuelle	144	

Bilan détaillé

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FNAS à payer	848	
FCAP à payer	146	
Taxe d'apprentissage	1 481	
Fnas / Fcap		868
Charges sociales s/congés à payer	4 335	10 693
Charges sociales s/CET	6 251	
Charges sociales - charges à payer	477	409
Prélèvements à la source (IR)	340	314
Tva due intracommunautaire		94
Tva coll 5.5%		450
Tva coll 20%	75	75
	50 569	57 881
Autres dettes		
Clients	171	35
	171	35
Total IV	114 615	88 078
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	442 709	297 620

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>		
Billetter festival HT en N		4 504
Billetterie Hors festival	288	2 355
Coproduction		2 062
Produits des activités annexes	1 483	6 281
Interventions diverses exo	586	1 297
Autres produits activités annexes	9 346	25 350
	11 703	41 848
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>		
Conseil régional Ir - subv. fct	177 000	177 000
Drac	347 500	352 000
Centre hospitalier Mas Careiron	7 500	7 500
ARS via Mas Careiron		7 000
Politique de la ville - cget - anct	10 000	1 000
Politique de la Ville - ccpu		1 500
Département du gard	60 000	60 000
DSDEN	1 750	1 750
Conseil departemental Pol Ville		1 000
Ville d'uzès - subvention fct	45 000	45 000
Ville PSE - subvention		4 400
Sacd		8 000
Onda	1 298	6 100
Partenariats privés mécénat		3 000
	650 048	675 250
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		
Avantage en nature		637
		637
Utilisation des fonds dédiés		
Reprise s/ prov. fonds dédiés	10 751	43 990
	10 751	43 990
Autres produits		
Produits divers gestion courante	2	4
	2	4
Total I	672 504	761 729
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes		
Locat.mat technique	223	17 475
Honoraire sécurité		5 403
Communication	4 852	18 358
Restauration festival	2 447	15 375
Restauration	220	793
Ch.d'achats s/spectacle	36 650	78 369
Ch.d'achats s/intervention scolaire	3 890	4 140
Ch.d'achats s/intervention hôpital	9 176	8 261
Ch.d'achats s/action culturelle	1 327	4 662
Coproduction	102 245	67 661
Achats matériel et travaux		4 575
Fournitures électricité	407	445

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
Fournitures eau	188	176
Fournitures gaz	1 211	1 760
Fournitures carburant	96	507
Fournitures de gasoil	103	
Achats de petit équipement	4 765	4 264
Achat de petit équipement COVID	1 118	
Achats fournitures administratives	543	1 465
Consommables siège		40
Sous-traitance générale	605	979
Locations immobilières		4 000
Location bureau 2 place aux herbes	10 719	10 719
Location garage stockage	6 600	6 247
Locations de matériel technique	2 157	1 625
Locations de matériel de transport	823	5 886
Charges locatives & copropriété	456	494
Entretien immobilier		110
Entretien sur biens mobiliers	784	
Maintenance	2 770	839
Maintenance synology intel C	1 164	1 220
Primes d'assurance	3 002	3 450
Primes d'assurance responsab. civil	203	1 790
Documentation générale	313	95
Documentation technique	1 001	802
Honoraires	4 629	4 934
Honoraires comm.aux cptes	2 161	2 672
Honoraires social	1 000	5 820
Annonces et insertions	1 550	50
Cadeaux à la clientèle	22	455
Transports sur achats	50	
Transports divers	120	4 932
Voyages et déplacements	7 867	11 965
Voyages et déplacements ACDCN LS	335	389
Frais déplac.compagnie	11 808	31 032
Frais déplac.pro+journal		340
Frais déplac.technicien	2 979	5 636
Frais déplacements intervenants	3 107	7 484
Réceptions	1 082	3 582
Frais postaux	2 936	4 747
Frais de télécommunication	3 470	3 768
Frais de banque sg		201
Frais de banque bfcc	1 206	1 399
Cotisations professionnelles	2 243	1 758
Frais de formation	248	
	246 868	363 153
Impôts, taxes et versements assimilés		
Taxe d'apprentissage	1 693	
Formation continue (organisme)	3 257	3 829
Autres taxes versées organismes		529
	4 950	4 357
Salaires et traitements		
Activité partielle versée par Etat	-24 572	
Activité partielle salarié perm.	2 128	
Activité partielle salarié int.	22 444	

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
Salaires permanents	175 205	169 303
Salaires cdd	38	70 648
Salaires intermittents	33 928	
Salaires artistes	550	
Congés payés	-14 843	1 707
Rémunération CET - Congés CET	15 488	
Primes et gratifications	4 654	
Indemnités soumis	1 351	-449
Indemnités non soumis	3 956	976
Avantages en nature	133	133
Reprise avantage en nature	-133	
	220 326	242 319
Charges sociales		
Mesures exceptionnelles cot social	-27 844	
Cotisations urssaf	41 577	52 852
Caisse congés spectacles	8 759	10 873
Charges sociales sur cp	-6 358	-568
Charges sociales sur salaire soumis	295	-264
Charges sociales sur CET	6 251	
Cotisations audiens	15 790	17 053
Cotisations Miel Mutuelle	933	
Cotisations pôle emploi perm / int	8 842	6 580
Cotisations agessa	3	
Fnas Fcap	4 155	3 600
Médecine du travail et pharmacie	769	821
	53 172	90 947
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dot. amort. s/immobil. incorporel.	2 046	1 744
Dot. amort. s/immobil. corporel.	24 086	22 429
	26 133	24 173
Dotations aux provisions		
Dot. prov. risques & ch. exploit.	4 483	4 653
	4 483	4 653
Reports en fonds dédiés		
Prov fonds dédiés	117 327	35 971
	117 327	35 971
Autres charges		
Redevances sacem	270	
Droit sabam		81
Droits d'auteurs	11 846	10 386
Droits sacd	2 369	693
Charges diverses gestion courante	6	41
	14 491	11 201
Total II	687 749	776 775
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-15 245	-15 046
PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Intérêts s/ emprunt	41	91
	41	91

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
Total IV	41	91
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-41	-91

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-15 287	-15 137
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Autres produits except. de gestion		829
		829
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Quote-part des subventions virées	17 414	16 268
Transfert de charges exceptionnell.		650
	17 414	16 918
Total V	17 414	17 747
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Autres charges except. de gestion		54
		54
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Autres charges exception.		2 150
		2 150
Total VI		2 204
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	17 414	15 543
Total des produits (I+III+V)	689 918	779 476
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	687 790	779 070
EXCEDENT OU DEFICIT	2 127	406

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE

Conformément aux statuts de l'association : La Maison CDCN a pour but :

- 1/ d'organiser un festival annuel de danse contemporaine et d'autres formes artistiques qui s'y associent, provoquant la rencontre et la confrontation d'artistes venant d'horizons esthétiques et géographiques différents
 - 2/ de contribuer au développement chorégraphique en invitant des artistes chorégraphes français ou étrangers en résidence de création ou de recherche
 - 3/ d'offrir au public à travers la présentation de spectacles, de chantiers et de tentatives d'artistes invités au festival ou en résidence, l'opportunité d'un contact extrêmement enrichissant avec la création en mouvement
 - 4/ de favoriser la circulation des expériences et des œuvres des artistes accompagnés par La Maison CDCN en Europe et au-delà par l'invitation de professionnels et l'inscription de La Maison CDCN dans des réseaux français européens et internationaux
 - 5/ de mener des actions de sensibilisation en direction de différents publics
 - 6/ de mettre en place des ateliers de formation pour les jeunes chorégraphes et interprètes
- Ces objectifs sont réalisés dans le cadre de l'activité d'une structure permanente : Centre de développement chorégraphique national, du festival Uzès danse et d'une saison (résidences d'artistes, manifestations artistiques, ateliers de sensibilisation, stages de formation, conférences, projections de films, etc).

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 442 709 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 127 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En application du règlement n°2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes de droit privé à but non lucratif obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020, un impact sur les postes des états financiers est à mentionner. Il concerne le reclassement en exploitation des flux des fonds dédiés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact jugé significatif sur les règles et méthodes comptables appliquées par l'association dans la mesure où la direction a pris des mesures jugées appropriées pour assurer la continuité d'exploitation.

Les impacts de cet événement jugés significatifs et pertinents sur la performance de l'exercice et la situation financière de l'association, font l'objet d'une information détaillée dans les rubriques appropriées de l'annexe ci-après. Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 n'a pas eu d'effet significatif sur les résultats de l'association, dans la mesure où les financements publics ont été maintenus même si les activités ont été impactées : annulation du festival , report d'activité, pertes de recettes.

L'association a rempli ses engagements envers ses interlocuteurs et versé les indemnités liées aux annulations de représentations, elle a maintenu les salaires nets de ses salariés en activité partielle et adapté toutes les activités qui pouvaient l'être afin de les sauvegarder.

Les sommes non dépensées dans le cas des annulations ont été basculées sur d'autres activités artistiques (coproductions, accueil en résidence notamment) afin de conserver un soutien aux équipes artistiques et techniques particulièrement impactées par la crise.

L'objectif recherché tout au long de l'exercice budgétaire a été l'équilibre du résultat, la solidarité professionnelle et la pérennité de l'activité.

La crise de la COVID 19 n'a pas conduit l'association à demander un report d'échéances d'emprunt. Au titre de 2020, aucun PGE n'a été souscrit.

Le report des activités a été privilégié en début de crise, notamment la majeure partie du festival Uzès danse 2020. Ce report vient s'ajouter à une programmation du festival 2021 en grande partie actée et demande notamment l'ajout d'une journée à la manifestation 2021. Des fonds dédiés spécifiques ont été créés liés à l'engagement contractualisé en 2020 auprès des compagnies dont le spectacle est reporté sur le festival Uzès danse 2021, pour faire face à ces coûts supplémentaires sur l'exercice 2021.

Enfin l'ensemble des activités a été impacté y compris les projets portés sur plusieurs exercices budgétaires, amplifiant le volume global des fonds dédiés.

L'association a perçu diverses aides liées au chômage partiel, soit 24 K€ d'allocation et 28 K€ de réduction de cotisations sociales

L'association n'a pas perçu d'aides au titre du fonds de solidarité.

L'équilibre budgétaire de l'association repose sur sa capacité à générer des ressources propres mais également sur les subventions des tutelles et partenaires.

La continuité d'exploitation de l'association reste indissociable de l'octroi de ces subventions qui font l'objet de négociations régulières.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 640			14 640
Immobilisations incorporelles	14 640			14 640
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	126 065	10 984		137 049
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 813			25 813
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	151 879	10 984		162 862
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	92			92
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 430	300		5 730
Immobilisations financières	5 522	300		5 822
ACTIF IMMOBILISE	172 040	11 284		183 324

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 147	2 046		10 194
Immobilisations incorporelles	8 147	2 046		10 194
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	83 815	22 520		106 336
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 271	1 566		22 837
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	105 086	24 086		129 172
ACTIF IMMOBILISE	113 234	26 132		139 366

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 24 508 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 730		5 730
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 333	1 333	
Autres	15 915	15 915	
Charges constatées d'avance	1 531	1 531	
Total	24 508	18 778	5 730
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	36 545		406		36 951
Excédent ou déficit de l'exercice	406	-406	2 127		2 127
Situation nette	36 951	-406	2 533		39 078
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	23 919		22 780	17 414	29 285
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	60 870	-406	25 313	17 414	68 363

L'association a réalisé de 2016 à 2020 des investissements pour le projet Studio Mobile d'un montant de 126 774,37€ HT financés par un emprunt au crédit coopératif de 30 000 €, durée de 60 mois et une subvention d'investissements de la "DRAC" pour un montant de 100 000 €. Au 31/12/2020, le montant obtenu s'élève à 100 000 €. La finalisation des investissements est intervenue en février 2020.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	19 503	4 483			23 986
Total	19 503	4 483			23 986
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		4 483			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 114 615 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 530	1 530		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 345	62 345		
Dettes fiscales et sociales	50 569	50 569		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	171	171		
Produits constatés d'avance				
Total	114 615	114 615		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 089			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 918
Dettes prov/congés payés	11 888
Provision sur CET	15 488
Personnel - autres charges à payer	2 055
Charges sociales s/congés à payer	4 335
Charges sociales s/CET	6 251
Charges sociales - charges à payer	477
Total	57 413

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 531		
Total	1 531		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
Subvention CR "Projet Culture à l'hôpital		642	642		
Uzes danse chemin de		1 135	1 135	5 383	5 383
Sensibilisation sur sub		2 327	2 327	6 263	6 263
Résidence O Muller		5 591	5 591	4 133	4 133
Politique de la Ville		1 056	1 056		
Studio mobile		2 820			2 820
Etude programmistes		93 198		5 858	99 056
Eternelle jeunesse		22 400			22 400
Engagements 2020 re				10 000	10 000
Artiste associé DH				70 103	70 103
				15 587	15 587
Total		129 169	10 751	117 327	235 745

Le poste fonds dédiés correspond aux engagements restant à réaliser sur les subventions reçues affectées à un projet précis.

Compte tenu de la crise sanitaire et l'annulation du Festival et autre activités, les engagements non réalisés ont fait l'objet de provisions au 31/12/2020 afin de reporter les financements sur 2021

Selon un avenant à la convention financière 2018 de la DRAC OCCITANIE, une subvention complémentaire sur le fonctionnement du Studio mobile de 120 000€ a été attribuée en fin d'exercice 2018 dont le montant intégral a été doté en fonds dédiés au 31/12/2018. Il a été prévu une utilisation progressive de cette subvention dans le cadre de la Convention pluriannuelle d'objectif (2019-2022) afin de conforter la saison nouvellement créée grâce au Studio mobile dans l'attente de financements pérennes. La saison bénéficie toutefois de nouvelles subventions et recettes qui ont permis la mise en oeuvre des saisons 18-19, 19-20 et 20-21. L'année 2020 a empêché la reprise partielle prévisionnelle de la subvention et au contraire l'a augmentée du fait de report d'activités sur l'exercice 2021. Au 31/12/2020, le solde du fonds dédiés non utilisé s'élève à 99 056€.

En outre le budget de la saison/fonctionnement du studio mobile incorpore l'amortissement de la subvention DRAC sur le parc de matériel et l'amortissement du matériel, dont 20% restent à la charge de l'association. Le parc de matériel est la pierre angulaire de la saison sans laquelle elle ne pourrait être mise en oeuvre.

Notes sur le compte de résultat

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		347 500	302 548			650 048
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement			17 414			17 414
						667 462

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Capital restant dû s/ emprunt</i>	1 530
<i>Intérêts courus à échoir s/ emprunt</i>	10
Autres engagements donnés	1 540
Total	1 540

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		3 540
Prestations en nature	24 344	21 149
Dons en nature		
Total	24 344	24 689
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	24 344	21 149
Prestations		
Personnel bénévole		3 540
Total	24 344	24 689

Les montants des contributions volontaires sont établis par rapprochement de l'activité réalisée avec sa valeur économique réelle si elle avait dû être prise en charge directement par l'association en retrouvant le coût effectif de la prestation (location, hébergement...) ou de son équivalent. En l'occurrence les mises à dispositions de lieux par les collectivités sont chiffrées par elles-mêmes en fonction des coûts réellement dépensés et/ou de leur tarif de location d'espaces, et transmises par courrier officiel.

Liasse fiscale

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12									
Adresse de l'entreprise		2 PLACE AUX HERBES 30700 UZES										Durée de l'exercice précédent*		12									
Numéro SIRET*		4 0 4 4 0 1 1 8 4 0 0 0 2 7										Néant <input type="checkbox"/>											
														Exercice N clos le,		31/12/2020							
														Brut		Amortissements, provisions		Net					
														1		2		3					
Capital souscrit non appelé (I)														AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *												AB		AC							
		Frais de développement *												CX		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires												AF		AG		4 838		1 401			
		Fonds commercial (1)												AH		AI							
		Autres immobilisations incorporelles												AJ		AK		8 400		5 355		3 045	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles												AL		AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains												AN		AO							
		Constructions												AP		AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels												AR		AS		137 049		106 335		30 713	
		Autres immobilisations corporelles												AT		AU		25 813		22 836		2 976	
		Immobilisations en cours												AV		AW							
		Avances et acomptes												AX		AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence												CS		CT							
		Autres participations												CU		CV		91				91	
		Créances rattachées à des participations												BB		BC							
		Autres titres immobilisés												BD		BE							
		Prêts												BF		BG							
		Autres immobilisations financières*												BH		BI		5 730				5 730	
TOTAL (II)														BJ		BK		139 366		43 958			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements												BL		BM							
		En cours de production de biens												BN		BO							
		En cours de production de services												BP		BQ							
		Produits intermédiaires et finis												BR		BS							
		Marchandises												BT		BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes												BV		BW							
		Clients et comptes rattachés (3)*												BX		BY		1 333				1 333	
		Autres créances (3)												BZ		CA		15 914				15 914	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé												CB		CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :												CD		CE							
Disponibilités												CF		CG		379 972				379 972			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*												CH		CI		1 530				1 530		
	TOTAL (III)												CJ		CK		398 750				398 750		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)												CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)												CM										
	Ecart de conversion actif* (VI)												CN										
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)														CO		1A		582 075		139 366		442 709
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR							
Clause de réserve de propriété :* :		Immobilisations :										Stocks :		Créances :									

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	36 950
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 127
	Subventions d'investissement			DJ	29 285
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	68 363
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	235 745
	TOTAL (II)			DO	235 745
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	23 986
	TOTAL (III)			DR	23 986
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 530
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	62 345
	Dettes fiscales et sociales			DY	50 568
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	171
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	114 614	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	442 709	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Ecart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	114 614	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
		FA	FB	FC	FD	FE	FF	
Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	FD	FE	FF	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	FG	FH	FI	
		11 702	11 702	11 702	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	11 702	11 702	11 702	
	Production stockée*			FM				
	Production immobilisée*			FN				
	Subventions d'exploitation			FO		650 048		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP				
	Autres produits (1) (11)			FQ		10 753		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		672 503	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS				
	Variation de stock (marchandises)*			FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW		246 867		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		4 949		
	Salaires et traitements*			FY		220 325		
	Charges sociales (10)			FZ		53 172		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA		26 132	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		4 483		
Autres charges (12)			GE		131 818			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF		687 749		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG		(15 245)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		41		
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU		41		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV		(41)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW		(15 286)		

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	17 414	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	17 414	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	17 414	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	689 917	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	687 790	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 127	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	12 115	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Subventions d'investissement virées au résultat				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
					17 414	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	14 640	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	126 065	KT		KU	10 983		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	25 813	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	151 878	LO		LP	10 983		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U	91	8V		8W			
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	5 430	IU		IV	300		
	TOTAL IV					LQ	5 521	LR		LS	300		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	172 040	ØH		ØJ	11 283			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				4	
						1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	14 640	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	137 049	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	25 813	MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IY		NG	162 862	NH		NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					IO		ØX	91	ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	5 730	2F		2G	
	TOTAL IV					I3		NJ	5 821	NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	183 324	ØL		ØM		

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE</u>								Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	8 147	PF	2 046	PG		PH	10 193					
Terrains		PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	83 815	QA	22 520	QB		QC	106 335					
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 270	QM	1 565	QN		QO	22 836					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT						
TOTAL III		QU	105 086	QV	24 085	QW		QX	129 172					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	113 233	ØP	26 132	ØQ		ØR	139 366					
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations							SP		SR					

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	19 503	5W	4 483	5X		5Y	23 986	
	TOTAL II		5Z	19 503	TV	4 483	TW		TX	23 986
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	19 503	UB	4 483	UC		UD	23 986
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	4 483	UF				
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	5 730	UV		UW	5 730			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 333		1 333					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	3 705		3 705					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 418		7 418				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	4 530		4 530				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	261		261					
	Charges constatées d'avance		VS	1 530		1 530					
	TOTAUX			VT	24 508	VU	18 778	VV	5 730		
RENVIS	(1)	Montant des		VD							
		- Prêts accordés en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 530		1 530					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	62 345		62 345						
Personnel et comptes rattachés		8C	29 543		29 543						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	20 609		20 609						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	75		75					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	340		340					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	171		171						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	114 614	VZ	114 614					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	6 089	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 31/12/2020				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	2 127	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	(170)	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	(170)	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					I8		
	<ul style="list-style-type: none"> - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % 					ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						WN		
						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I					WR	1 957		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
		- imposées au taux de 0 %					WH	
		- imposées au taux de 19%					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY		
	Majoration d'amortissement*					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	XG		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB	Dont deduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC	Créance dégagee par le report en arriere de deficit		ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								
bénéfice (I moins II)					XI	1 957		
déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	1 957		
					XO			

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	6 115
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	1 957
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	4 157
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	4 157
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	37 961
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
dot prov charges retraite	8X	4 483	8Y
régul réintégration 2019	8Z	(4 653)	9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	(170)
			YO
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	36 544	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
							- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	405		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	36 950		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG		36 950	ZH		36 950	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	161 635
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ	20 755			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	7 790
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	2 243		ST	56 687			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	246 867
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z	4 949			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	4 949
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	1 445
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	15 713
DIVERS	- Montant brut des salaires *										ØB	214 512
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)					Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④			
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

N° SIRET

4 0 4 4 0 1 1 8 4 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE

ADRESSE (voie)

2 PLACE AUX HERBES

CODE POSTAL

30700

VILLE

UZES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET

4 0 4 4 0 1 1 8 4 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE

ADRESSE (voie) 2 PLACE AUX HERBES

CODE POSTAL 30700

VILLE UZES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Membres
LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE
2 place aux Herbes
30700 UZES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, SAS, 650, rue Henri Becquerel, 34000 Montpellier
Téléphone: +33 (0)4 67 22 84 84, www.entrepreneurs.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC 2018-06 décrit dans la note « Règles générales » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application du règlement n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le bilan d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le bilan d'activité de la directrice et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

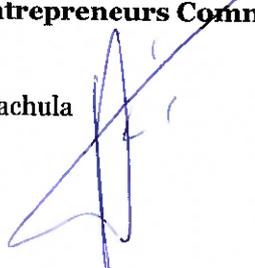
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 29 mars 2021

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes

Julien Rachula



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	6 240	4 839	1 401	1 768
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	8 400	5 355	3 045	4 725
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	137 049	106 336	30 714	42 250
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	25 813	22 837	2 976	4 542
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>	92		92	92
<i>Autres immobilisations financières</i>	5 730		5 730	5 430
Total I	183 324	139 366	43 958	58 807
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	1 333		1 333	11 563
<i>Autres créances</i>	15 915		15 915	100 525
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	379 972		379 972	121 687
<i>Charges constatés d'avance</i>	1 531		1 531	5 038
Total II	398 751		398 751	238 813
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	582 075	139 366	442 709	297 620
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	36 951	36 545
Excédent ou déficit de l'exercice	2 127	406
Situation nette (sous-total)	39 078	36 951
Subventions d'investissement	29 285	23 919
Total I	68 363	60 870
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	235 745	129 169
Total II	235 745	129 169
PROVISIONS		
Provisions pour charges	23 986	19 503
Total III	23 986	19 503
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 530	7 620
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 345	22 542
Dettes fiscales et sociales	50 569	57 881
Autres dettes	171	35
Total IV	114 615	88 078
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	442 709	297 620
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	114 615	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	11 703	41 848
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	650 048	675 250
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		637
Utilisation des fonds dédiés	10 751	43 990
Autres produits	2	4
Total I	672 504	761 729
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	246 868	363 153
Impôts, taxes et versements assimilés	4 950	4 357
Salaires et traitements	220 326	242 319
Charges sociales	53 172	90 947
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	26 133	24 173
Dotations aux provisions	4 483	4 653
Reports en fonds dédiés	117 327	35 971
Autres charges	14 491	11 201
Total II	687 749	776 775
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-15 245	-15 046
PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	41	91
Total IV	41	91
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-41	-91

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-15 287	-15 137
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		829
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	17 414	16 918
Total V	17 414	17 747
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		54
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 150
Total VI		2 204
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	17 414	15 543
Total des produits (I+III+V)	689 918	779 476
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	687 790	779 070
EXCEDENT OU DEFICIT	2 127	406

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LA MAISON CDCN UZES GARD OCCITANIE

Conformément aux statuts de l'association : La Maison CDCN a pour but :

1/ d'organiser un festival annuel de danse contemporaine et d'autres formes artistiques qui s'y associent, provoquant la rencontre et la confrontation d'artistes venant d'horizons esthétiques et géographiques différents

2/ de contribuer au développement chorégraphique en invitant des artistes chorégraphes français ou étrangers en résidence de création ou de recherche

3/ d'offrir au public à travers la présentation de spectacles, de chantiers et de tentatives d'artistes invités au festival ou en résidence, l'opportunité d'un contact extrêmement enrichissant avec la création en mouvement

4/ de favoriser la circulation des expériences et des œuvres des artistes accompagnés par La Maison CDCN en Europe et au-delà par l'invitation de professionnels et l'inscription de La Maison CDCN dans des réseaux français européens et internationaux

5/ de mener des actions de sensibilisation en direction de différents publics

6/ de mettre en place des ateliers de formation pour les jeunes chorégraphes et interprètes

Ces objectifs sont réalisés dans le cadre de l'activité d'une structure permanente : Centre de développement chorégraphique national, du festival Uzès danse et d'une saison (résidences d'artistes, manifestations artistiques, ateliers de sensibilisation, stages de formation, conférences, projections de films, etc).

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 442 709 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 127 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En application du règlement n°2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes de droit privé à but non lucratif obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020, un impact sur les postes des états financiers est à mentionner. Il concerne le reclassement en exploitation des flux des fonds dédiés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact jugé significatif sur les règles et méthodes comptables appliquées par l'association dans la mesure où la direction a pris des mesures jugées appropriées pour assurer la continuité d'exploitation.

Les impacts de cet événement jugés significatifs et pertinents sur la performance de l'exercice et la situation financière de l'association, font l'objet d'une information détaillée dans les rubriques appropriées de l'annexe ci-après. Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 n'a pas eu d'effet significatif sur les résultats de l'association, dans la mesure où les financements publics ont été maintenus même si les activités ont été impactées : annulation du festival , report d'activité, pertes de recettes.

L'association a rempli ses engagements envers ses interlocuteurs et versé les indemnités liées aux annulations de représentations, elle a maintenu les salaires nets de ses salariés en activité partielle et adapté toutes les activités qui pouvaient l'être afin de les sauvegarder.

Les sommes non dépensées dans le cas des annulations ont été basculées sur d'autres activités artistiques (coproductions, accueil en résidence notamment) afin de conserver un soutien aux équipes artistiques et techniques particulièrement impactées par la crise.

L'objectif recherché tout au long de l'exercice budgétaire a été l'équilibre du résultat, la solidarité professionnelle et la pérennité de l'activité.

La crise de la COVID 19 n'a pas conduit l'association à demander un report d'échéances d'emprunt. Au titre de 2020, aucun PGE n'a été souscrit.

Le report des activités a été privilégié en début de crise, notamment la majeure partie du festival Uzès danse 2020. Ce report vient s'ajouter à une programmation du festival 2021 en grande partie actée et demande notamment l'ajout d'une journée à la manifestation 2021. Des fonds dédiés spécifiques ont été créés liés à l'engagement contractualisé en 2020 auprès des compagnies dont le spectacle est reporté sur le festival Uzès danse 2021, pour faire face à ces coûts supplémentaires sur l'exercice 2021.

Enfin l'ensemble des activités a été impacté y compris les projets portés sur plusieurs exercices budgétaires, amplifiant le volume global des fonds dédiés.

L'association a perçu diverses aides liées au chômage partiel, soit 24 K€ d'allocation et 28 K€ de réduction de cotisations sociales

L'association n'a pas perçu d'aides au titre du fonds de solidarité.

L'équilibre budgétaire de l'association repose sur sa capacité à générer des ressources propres mais également sur les subventions des tutelles et partenaires.

La continuité d'exploitation de l'association reste indissociable de l'octroi de ces subventions qui font l'objet de négociations régulières.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 640			14 640
Immobilisations incorporelles	14 640			14 640
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	126 065	10 984		137 049
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 813			25 813
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	151 879	10 984		162 862
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	92			92
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 430	300		5 730
Immobilisations financières	5 522	300		5 822
ACTIF IMMOBILISE	172 040	11 284		183 324

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 147	2 046		10 194
Immobilisations incorporelles	8 147	2 046		10 194
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	83 815	22 520		106 336
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 271	1 566		22 837
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	105 086	24 086		129 172
ACTIF IMMOBILISE	113 234	26 132		139 366

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 24 508 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 730		5 730
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 333	1 333	
Autres	15 915	15 915	
Charges constatées d'avance	1 531	1 531	
Total	24 508	18 778	5 730
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	36 545		406		36 951
Excédent ou déficit de l'exercice	406	-406	2 127		2 127
Situation nette	36 951	-406	2 533		39 078
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	23 919		22 780	17 414	29 285
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	60 870	-406	25 313	17 414	68 363

L'association a réalisé de 2016 à 2020 des investissements pour le projet Studio Mobile d'un montant de 126 774,37€ HT financés par un emprunt au crédit coopératif de 30 000 €, durée de 60 mois et une subvention d'investissements de la "DRAC" pour un montant de 100 000 €. Au 31/12/2020, le montant obtenu s'élève à 100 000 €. La finalisation des investissements est intervenue en février 2020.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	19 503	4 483			23 986
Total	19 503	4 483			23 986
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		4 483			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 114 615 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 530	1 530		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 345	62 345		
Dettes fiscales et sociales	50 569	50 569		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	171	171		
Produits constatés d'avance				
Total	114 615	114 615		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 089			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 918
Dettes prov/congés payés	11 888
Provision sur CET	15 488
Personnel - autres charges à payer	2 055
Charges sociales s/congés à payer	4 335
Charges sociales s/CET	6 251
Charges sociales - charges à payer	477
Total	57 413

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 531		
Total	1 531		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	A - B + C
<i>Subvention CR "Projet Culture à l'hôpital</i>	642	642		
<i>Uzes danse chemin de</i>	1 135	1 135	5 383	5 383
<i>Sensibilisation sur sub</i>	2 327	2 327	6 263	6 263
<i>Résidence O Muller</i>	5 591	5 591	4 133	4 133
<i>Politique de la Ville</i>	1 056	1 056		
<i>Studio mobile</i>	2 820			2 820
<i>Etude programmistes</i>	93 198		5 858	99 056
<i>Eternelle jeunesse</i>	22 400			22 400
<i>Engagements 2020 re</i>			10 000	10 000
<i>Artiste associé DH</i>			70 103	70 103
			15 587	15 587
Total	129 169	10 751	117 327	235 745

Le poste fonds dédiés correspond aux engagements restant à réaliser sur les subventions reçues affectées à un projet précis.

Compte tenu de la crise sanitaire et l'annulation du Festival et autre activités, les engagements non réalisés ont fait l'objet de provisions au 31/12/2020 afin de reporter les financements sur 2021

Selon un avenant à la convention financière 2018 de la DRAC OCCITANIE, une subvention complémentaire sur le fonctionnement du Studio mobile de 120 000€ a été attribuée en fin d'exercice 2018 dont le montant intégral a été doté en fonds dédiés au 31/12/2018. Il a été prévu une utilisation progressive de cette subvention dans le cadre de la Convention pluriannuelle d'objectif (2019-2022) afin de conforter la saison nouvellement créée grâce au Studio mobile dans l'attente de financements pérennes. La saison bénéficie toutefois de nouvelles subventions et recettes qui ont permis la mise en oeuvre des saisons 18-19, 19-20 et 20-21. L'année 2020 a empêché la reprise partielle prévisionnelle de la subvention et au contraire l'a augmentée du fait de report d'activités sur l'exercice 2021. Au 31/12/2020, le solde du fonds dédiés non utilisé s'élève à 99 056€.

En outre le budget de la saison/fonctionnement du studio mobile incorpore l'amortissement de la subvention DRAC sur le parc de matériel et l'amortissement du matériel, dont 20% restent à la charge de l'association. Le parc de matériel est la pierre angulaire de la saison sans laquelle elle ne pourrait être mise en oeuvre.

Notes sur le compte de résultat

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		347 500	302 548			650 048
Subventions d'équilibre			17 414			17 414
Subventions d'investissement						
						667 462

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Capital restant dû s/ emprunt	1 530
Intérêts courus à échoir s/ emprunt	10
Autres engagements donnés	1 540
Total	1 540

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		3 540
Prestations en nature	24 344	21 149
Dons en nature		
Total	24 344	24 689
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	24 344	21 149
Prestations		3 540
Personnel bénévole		
Total	24 344	24 689

Les montants des contributions volontaires sont établis par rapprochement de l'activité réalisée avec sa valeur économique réelle si elle avait dû être prise en charge directement par l'association en retrouvant le coût effectif de la prestation (location, hébergement...) ou de son équivalent. En l'occurrence les mises à dispositions de lieux par les collectivités sont chiffrées par elles-mêmes en fonction des coûts réellement dépensés et/ou de leur tarif de location d'espaces, et transmises par courrier officiel.